FLOW Indexed durée indéterminée

Prix variables électricité pour les contrats conclus en Juin 2022
Pour les particuliers en Région Flamande
Prix, 6% de tva comprise [12]

Composition du prix de votre énergie [9]



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

Vos avantages

- Vous profitez immédiatement de la baisse des prix du marché pour une durée indéterminée

- Optez pour une électricité verte 100 % belge

Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix indexés de l'énergie - durée indéterminée

Redevance fixe [1] (€/an)		Prix par kWh (€cent/kWh) Type d'usage	Normal	Bihoraire Heures pleines	Bihoraire Heures creuses	Exclusif Nuit	Option énergie verte [4] (€cent/kWh)		Coûts énergie verte & cogénération [5] (€cent/kWh)
53,00	+	Consommation [2]	21,017	22,875	18,937	18,937	0,306	+	2,544
	−	Injection [3]	15,211	17,182	9,473				

Coûts de réseaux (distribution et transport) [6]

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution							Transport
	Normal	Bihoraire		Exclusif Nuit	Activité de mesure		Tarif prosumer	
		Heures pleines	Heures creuses		Relevé annuel	Relevé quart-horaire		
	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€/an)	(€/an)	(€/kVA/an)	(€cent/kWh)
FLUVIUS ANTWERPEN	7,87	7,87	5,77	4,36	12,22	13,26	57,46	1,15
FLUVIUS LIMBURG	6,66	6,66	5,03	3,83	12,22	13,26	49,05	1,00
FLUVIUS WEST	7,24	7,24	5,28	4,10	12,22	13,26	52,64	1,03
GASELWEST	11,99	11,99	8,91	6,51	12,22	13,26	84,98	1,33
IMEWO	9,42	9,42	6,87	5,24	12,22	13,26	68,00	1,26
INTERGEM	8,43	8,43	6,16	4,72	12,22	13,26	61,32	1,20
IVEKA	10,90	10,90	8,36	5,81	12,22	13,26	77,94	1,26
IVERLEK	9,63	9,63	7,06	5,33	12,22	13,26	68,68	1,16
PBE	8,04	8,04	5,74	4,91	12,22	13,26	58,68	1,21
SIBELGAS	10,25	10,25	7,63	5,70	12,22	13,26	74,07	1,35

FLOW Indexed durée indéterminée

Prix variables électricité pour les contrats conclus en Juin 2022
Pour les particuliers en Région Flamande
Prix, 6% de tva comprise [12]

Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,20417

Cotisation Fonds Energie Région Flamande [8] (€/mois)	
Résidentiel (avec domicile)	0,45
Résidentiel (sans domicile)	8,49

Accise fédérale [11] (€cent/kWh)	
Consommation entre 0 et 20.000 kWh	1,44160
Consommation entre 20.000 et 50.000 kWh	1,22748
Consommation entre 50.000 et 1.000.000 kWh	1,15540

(1) La redevance fixe n'est imputée que 1 seule fois chez les clients pour lesquels le prélèvement et l'injection appartiennent au même pack chez ENGIE.

(2) Le prix de l'électricité est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières Day Ahead EPEX SPOT Belgium (ci-après EPEX DAM) durant le mois de fourniture. Les cotations journalières EPEX DAM sont exprimées en €/MWh. La valeur du EPEX DAM du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. À titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du EPEX DAM connue (Mai 2022 : 176,64 €/MWh). Les valeurs historiques du EPEX DAM peuvent être consultées sur engie.be.

Les formules hors TVA d'application pour Juin 2022 sont les suivantes :

- Normal = 0,9800 + 0,1067 x EPEX DAM
- Tarif bihoraire heures pleines = 0,7900 + 0,1177 x EPEX DAM
- Tarif bihoraire heures creuses = 0,5900 + 0,0978 x EPEX DAM
- Exclusif nuit = 0,5900 + 0,0978 x EPEX DAM

(3) Le tarif d'injection correspond aux prix auxquels ENGIE achète votre électricité produite et injectée sur le réseau conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat. Ce tarif s'applique uniquement pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension et disposant d'un compteur intelligent ou bidirectionnel. En plus du tarif d'injection, une redevance fixe est due et sera facturée sauf si vous êtes déjà client chez ENGIE pour la livraison d'électricité, auquel cas vous payez une seule redevance fixe du tarif de consommation. Le prix d'injection n'est pas soumis à la TVA.

Les prix d'injection sont indexés en utilisant le paramètre EPEX DAM, comme déterminé au point (2). Les formules hors TVA d'application pour Juin 2022 sont les suivantes :

- Normal = -0,3690 + 0,0882 x EPEX DAM
- Tarif bihoraire heures pleines = -0,3760 + 0,0994 x EPEX DAM
- Tarif bihoraire heures creuses = -0,3480 + 0,0556 x EPEX DAM

(4) Si vous choisissez un contrat avec une électricité verte 100 % belge, nous garantissons que l'électricité que vous consommez est produite à base de sources d'énergie belges et renouvelables.

(5) Ces coûts sont calculés de la manière suivante : Q x Pc pour le coût énergie verte et le coût cogénération. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat d'énergie verte et s'élève en Juin 2022 à 97 €. Le prix par certificat de cogénération s'élève à 28 €. Ces prix sont hors TVA. Les coûts sont repris séparément sur la facture et sont adaptés en fonction des modifications légales.

(6) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par la VREG.

(7) Le tarif prosumer s'applique aux installations d'une puissance de production maximale de 10 kVA disposant d'un compteur d'électricité tournant à l'envers. Il est porté en compte au prorata de l'année civile. Vous trouverez davantage d'informations sur VREG.be.

(8) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.

(9) Le calcul a été effectué en février 2022 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 3 500 kWh/an en Flandre. Prix 21% de tva comprise.

(10) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.

(11) Droit d'accise spécial d'application à partir du 01/01/2022 remplaçant les contributions pour les obligations de service public fédéral et la cotisation fédérale. Il est calculé sur base annuelle, suivant un tarif dégressif par tranche de consommation.

(12) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de FLOW en "Option électricité verte, 100% belge" : sources d'énergie renouvelables (100%).

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de FLOW en Région Flamande en 2020: cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (49,17%), nucléaire (50,83%), inconnu (0,00%).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa en Région Flamande en 2020 : sources d'énergie renouvelables (17,83%), cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (40,40%), nucléaire (41,77%), inconnu (0,00%).

Frais de rappel et de mise en demeure [8] [10] Montants d'application en 2022	
Frais de rappel (1er gratuit)	7,50 € (max)
Mise en demeure	15,00 € (max)